

FICHE : Bénévole Ouvreur de voie

Le bénévole devra respecter les consignes suivantes :

1. Participer au démontage & lavage des prises aux créneaux définies par le CEB.
2. Pour des raisons de sécurité, il faut qu'il y ait au moins 2 personnes présentes dans le gymnase.
3. Pour ouvrir une voie en solo, le bénévole devra avoir le diplôme d'Ouvreur SAE et/ou de Progression d'Assistance sur cordes.
4. A défaut, il devra ouvrir des voies en binôme (1 ouvrier + 1 assureur).
5. Ne pas ouvrir sur des lignes adjacentes car elles sont trop proches. Le risque de chute d'objet est plus important
6. Pour l'utilisation d'une nacelle, il est faut avoir reçu la formation CACES.
7. Le casque est obligatoire

FICHE : Référent Responsable de Créneau

Le référent accueille les adhérents du CEB, vérifie l'utilisation du matériel, la bonne attitude des participants, et rappelle le cas échéant les règles de sécurité.

Le référent n'encadre pas la séance.

Avant le créneau	<ul style="list-style-type: none">• Remplir le calendrier googlesheet d'internet pour indiquer la date & heure d'ouverture du créneau.• Communiquer sur le groupe Whats'App l'ouverture du créneau.
------------------	--

Durant le créneau	<ul style="list-style-type: none">• Arriver à l'heure.• Faire un état des lieux (position des tapis,..)• Sortir les cordes du local.• Accueillir les adhérents en remplissant la fiche de présence pour vérifier leur adhésion au CEB.• Le cas échéant, rappeler les règles de sécurité.
-------------------	--

En fin de créneau	<ul style="list-style-type: none">• Demander aux participants de ranger le matériel (cordes...)• Informer le gestionnaire EPI de tous problèmes sur le matériel.• Noter sur la fiche de consignes les remarques éventuelles pour les séances suivantes.• S'assurer de quitter le gymnase en temps et heure.
-------------------	--

En cas d'accident	<ul style="list-style-type: none">• Prévenir les secours au 18 ou 112.• Porter secours selon ses capacités (PLS, défibrillateur,...).• Informer le Président.
-------------------	---

Informations diverses	<ul style="list-style-type: none">• Au préalable, le bénévole propose sa candidature au Président du CEB et obtient le code d'accès à la clé du local.• Le WE : interdiction d'utiliser le secteur bloc ou le mur de vitesse pendant les créneaux en accès libre.• Respecter les autres utilisateurs du gymnase (ex pas de musique).
-----------------------	--